

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 562

Artikel: Les antécédents des prostituées : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gagait l'avenir des leurs sans même les consulter! Si bien que la Société coopérative de cautionnement « Saffa » — dont les dirigeants sont, de par leur activité, bien placées pour voir constamment les effets déplorables de ces cautionnements — s'est efforcée d'obtenir qu'à l'occasion de la révision actuellement en cours de la loi sur le cautionnement, des dispositions soient prises pour parer à ces dangers. M^{lle} Nageli avait exposé à Winterthour comment la Commission d'experts chargée d'étudier cette révision ayant refusé de prendre en considération les demandes de la « Saffa », ce serait aux Chambres qu'il faudrait s'adresser. Or la question devant venir maintenant à l'ordre du jour de la Commission du Conseil National, on nous communique le texte de cette requête avec prière d'en saisir l'opinion publique par l'intermédiaire de la presse féminine.

Remarquons tout d'abord que cette requête, ne prend nullement position contre le cautionnement en lui-même, qu'elle estime au contraire un moyen indispensable de crédit, et qu'elle trouverait déplorable de voir entraver par des mesures trop rigides. Les modifications demandées portent surtout sur l'utilité de rendre public tout cautionnement, sur la limitation du cautionnement à 2.000 fr., chiffre que les auteurs de la requête auraient voulu voir abaisser encore, et enfin surtout sur l'introduction d'un amendement disant que tout cautionnement consenti par un conjoint n'est valable qu'à condition d'avoir obtenu l'assentiment écrit de l'autre conjoint. Évitant ainsi de trop charger le bateau en réclamant le consentement de la femme seulement, un principe d'égalité, est ainsi établi auquel nous ne pouvons que souscrire — nous demandant seulement à titre documentaire si les cas sont fréquents de cautionnements par des femmes mariées à l'insu de leur époux?

Cette disposition est mentionnée, nous dit-on, dans le message du Conseil Fédéral aux Chambres, lequel, signalant les dangers du referendum à son égard, serait d'avis de l'écartier, ou tout au moins de la limiter aux cas d'époux dont le régime matrimonial est inscrit au registre du commerce. Ce serait, nous semble-t-il, singulièrement en affaiblir la portée, et ne devrait être accepté qu'à titre de première étape dans la réforme urgente à accomplir.

La Coopérative de cautionnement « Saffa » a demandé à un certain nombre d'Associations féminines nationales d'appuyer sa requête auprès des Chambres. Nous ne pouvons que souhaiter que bon nombre de voix féminines se fassent entendre à cette occasion — puisque, hélas! c'est le seul moyen actuellement en notre pouvoir pour obtenir des améliorations à la situation des femmes.

J. GUEYBAUD.

SAVEZ-VOUS...

que sont actives en Suisse
12.000 maîtresses d'école
1.500 Fräuleinnes
14.000 garde-malades
2.500 sages-femmes
600 assistantes sociales
10.000 auxiliaires volontaires
20.000 samaritaines.

(Soit plus de 60.000 femmes qui, profes-

IN MEMORIAM

C. Bouglé

Femmes, vous avez perdu un ami... La France ne passe pas pour le paradis du féminisme. Et pourtant, c'est lors de l'inauguration des nouveaux laboratoires de l'Ecole Normale supérieure, le 13 mai 1937, qu'on vit un ministre de l'Instruction publique, M. Jean Zay, en présence des plus hauts représentants de l'Université française, féliciter en ces termes M. C. Bouglé: «...Vous l'avez fort bien dit, Monsieur le directeur, l'Ecole a ouvert ses fenêtres sur la vie extérieure. Et vous avez même poussé l'audace jusqu'à annoncer l'invasion de ses laboratoires par des escouades de Sévriennes. Ce contact avec l'extérieur joint au goût du travail en équipe, ne saurait qu'enrichir la vie de l'Ecole et confirmer sa mission... ».

Victor Hugo mettant « le bonnet rouge au vieux dictionnaire » ne fut pas plus intrépide que Bouglé ouvrant les nouveaux laboratoires aux étudiantes de Sévres. Et qu'il ait obtenu pour ce faire l'approbation de son ministre et l'assentiment général, cela témoigne du prestige et du crédit dont il jouissait. Mais C. Bouglé a fait plus et bien autre chose que d'établir un contact entre Sévres et Normale supérieure: il mit l'autorité de la sociologie du côté des revendications féminines. Qui l'aurait pu mieux que lui?

Chaque forme de civilisation, d'après Bouglé, a ses dominantes, et de celles de notre civilisation occidentale (science, industrialisme, etc.) sont nées les idées égalitaires. Or, c'est justement en fonction de ces idées que les femmes sont d'abord fondées à poser leurs revendications. « Quand on proclame les droits de l'homme, écrit Bouglé, entend-on exclusivement les droits du sexe masculin? Les mêmes exigences de la conscience collective, favorisées par les transformations de la structure sociale, qui font tenir pour intolérable qu'un homme, par la faute de quelque préjugé de caste, soit maintenu dans une situation infé-

rieure à sa capacité, ne valent-elles pas pour les femmes? Il leur sera donc loisible d'invoquer le patronage des mêmes idées-forces, d'appeler elles aussi à leur secours l'élan de notre histoire et d'attacher enfin leurs revendications propres à un ensemble d'aspirations auquel rien, dans notre civilisation, ne paraît pouvoir résister ».

Mais ces revendications, fondées sur les idées égalitaires, ne vont-elles pas se heurter « au roc de la biologie? » Ne va-t-on pas une fois de plus alléguer la faiblesse de la femme, sa constitution, son sexe? Ne va-t-on pas affirmer que la biologie et la psychologie s'accordent pour démontrer l'influence que ce dernier « exerce non pas seulement sur l'organisme tout entier, mais sur les façons de sentir, de penser, de vouloir »?

C'est ce vieil argument sans cesse rabâché que Bouglé réduit en pièce, c'est contre lui, contre la psychologie et la biologie abusives (ou mal interprétées) qu'il dresse les batteries de la sociologie.

« Faisons observer d'abord, remarquait-il, que la science proprement dite est encore loin d'autoriser de pareilles conclusions. Il faut se souvenir du cas du savant russe qui, désireux de voir interdire aux femmes l'accès des Facultés de médecine, et persuadé de leur infériorité congénitale, enseignait que leur cerveau devait peser 1/3 de moins que celui de la moyenne des hommes. Quand vint l'heure de l'autopsie qu'il avait demandée pour lui-même, il apparut que son propre cerveau pesait moins que celui de la moyenne des femmes! ».

Continuant sa démonstration, C. Bouglé fait une rapide revue de la condition féminine dans les sociétés primitives; et l'examen des faits l'amène à conclure que la situation sociale des femmes « est bien loin d'avoir été en tout et pour tout commandée par leurs aptitudes naturelles... Ce qui revient à dire qu'une consigne attachée à des croyances superstitieuses, un tabou primitif, est à l'origine de nombre des exclusions dont la femme a été la victime. Si elle n'a pu tenter toutes les voies et donner librement sa mesure, la situation sociale qui lui a été faite en est responsable plus que ses aptitudes organiques, l'histoire plus que la physiologie, un préjugé antique plus que la nature des choses ».

De nos jours le développement de la vie économique a fortement contribué à libérer la femme des prisons où la cloîtraient les résidus de croyances primitives qui subsistent dans les cerveaux masculins. Ce mode de libération, Bouglé l'a signalé aussi, il l'a analysé, il l'a salué: « Croit-on, écrit-il, que de pareils « avènements » puissent se produire sans faire impression sur la conscience collective? sans modifier les jugements de valeur que l'on porte sur la femme? Qui prouve ainsi sa capacité économique, on aura de la peine à l'empêcher de prouver aussi sa capacité politique. On laisserait faire au sexe faible tous les gestes ou presque de la production: seul le geste auguste de l'électeur lui resterait interdit? Il y a là une sorte d'illogisme qui fera bientôt, même chez nous, l'effet d'un anachronisme ».

* * *

Mesdames, vous pouvez adresser une pensée d'amitié à celui qui vient de disparaître. Il était votre ami, comme il fut l'ami ardent des coopérateurs. S'il est descendu de l'Olympe de la science dans les arènes de notre monde, s'il est passé « de la sociologie à l'action sociale », c'est qu'il avait le cœur spontanément généreux, l'âme intègre, le tempérament d'un soldat. La justice n'était pas pour lui qu'une idée philosophique: elle avait aussi, elle devait avoir sa place sur la terre. Avec un courage intellectuel admirable, ce grand savant est descendu dans la mêlée. Pour combattre les préjugés coupables du surprofit, pour encourager la fraterne économie coopérative qui réalise un ordre social plus juste, pour amener les femmes à prendre conscience de leur bon droit, de la dignité de leur personne, il trouva les démonstrations les plus convaincantes. Car il devait penser intimement que la tâche du sociologue n'est pas seulement d'observer, d'analyser, de décrire, mais aussi de répandre des vérités, « c'est-à-dire par définition, des choses communicables, des choses que toute intelligence avec l'effort nécessaire peut comprendre, et dont aucune intelligence en dépit de son effort ne peut se débarrasser ».

Ch.-H. BARBIER.

sionnellement ou volontairement, se dévouent au service de leur prochain).

(Statistiques de l'Exposition nationale de Zurich).

Notre pain quotidien

Une communication de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

La dernière circulaire de cet Office au Comité consultatif des femmes suisses attire spécialement l'attention de ce Comité et des membres des organisations qui y sont représentées sur le fait que, malgré toutes les recommandations, le public achète encore trop essentiellement du pain frais. Dans bien des localités, en effet, les boulangers vendent à prix réduit aux paysans pour l'affouragement de pleines corbeilles de pain, dont les consommateurs ne veulent plus parce qu'il est de la veille. Ceci représente certainement un gaspillage fâcheux, dont nous pourrions avoir à nous mordre les doigts le jour où nos conditions d'ap-

provisionnement de céréales viendraient à changer.

Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entraveraient-elles alors en ligne de compte?...

Les antécédents des prostituées

Le troisième volume de la vaste enquête entreprise par la Société des Nations sur le relèvement des prostituées adultes vient de paraître. Il a été précédé, rappelons-le, par deux autres volumes dont l'un, consacré aux mesures d'assistance sociale combinées avec le traitement des maladies vénériennes, a été déjà analysé ici même par M^{lle} le Dr. Schaezel¹; et quant à l'autre, qui porte ce titre suggestif:

¹ Société des Nations: *Enquête sur les mesures de relèvement des prostituées. Les antécédents des prostituées*. No officiel C. 218. M. 120. 1938. IV. un volume de 153 pages. Prix: 3 fr. suisses.

² Voir le *Mouvement*, Nos 529, 530.

Antécédents des prostituées, il attend sur notre table depuis plusieurs mois l'étude que nous nous étions toujours promis de lui consacrer. L'occasion ne peut donc être meilleure, car avant d'étudier les moyens de relèvement, soit une des formes de remède à apporter au fléau de la prostitution, ne convient-il pas de diagnostiquer d'abord les causes du mal? et par conséquent de réunir autant que possible des données, d'abord sur la prostituée elle-même — âge, nationalité, état-civil, niveau mental, etc. — puis sur son existence — foyer familial, instruction, genre d'occupation ou d'emploi, assistance sociale reçue, etc., etc. On trouvera donc un aperçu de ces recherches dans les pages qui vont suivre, une autre étude devant paraître plus tard dans notre journal sur les méthodes de relèvement.

Disons-le tout de suite: cette enquête a pris une ampleur qu'en dehors de la S. d. N., il aurait été difficile de lui donner. Grâce au concours de gouvernements dans toutes les parties du monde et des grandes Associations internationales spécialisées de ce sujet, 2659 fiches de femmes, ressortissantes de vingt

Nos femmes artistes

BLANCHE BERTHOUD peintre neuchâteloise



Cliché La Baconnière

Auto-portrait (dessin)

Nous remercions M. Maurice Jeanneret de nous avoir fait connaître Blanche Berthoud, en consacrant à cette éminente personnalité féminine la très intéressante étude qu'il vient de publier dans la collection des *Artistes neuchâtelois*.¹

¹ Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Car, chez nous, on ne connaît pas Blanche Berthoud selon la valeur de son art qui est grand et vrai, libéré de toute compromission. L'époque tourmentée que nous vivons, où le goût et les intérêts sont sans cesse tournés vers ce qui vient de l'étranger, nous fait ainsi commettre de flagrantes injustices à l'égard de nos compatriotes. Ne serait-il pas opportun, aujourd'hui, de réserver dans les bibliothèques familiales une place de choix où se trouveraient réunis les ouvrages propres à rapprocher les jeunes des valeurs artistiques et spirituelles de leur pays?

L'œuvre du peintre neuchâtelois, nous le répétons, est fort peu connue hors des frontières cantonales. Il s'agit, pourtant, de quelque mille toiles, dont plusieurs furent acquises par les musées de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds: le *Château de Blonay*, le *Lac de Neuchâtel*, voilé de brumes d'où va jaillir la lumière, le *Breithorn* dont le dessin viril a la fermeté d'une étude de géologie... On s'étonne de trouver ces accents vigoureux sous le même pinceau qui se trempa de fragiles nuances pour peindre l'adorable jardin des *Rosiers* (soir à Vaumarcus) ou ces portraits (*L'enfant, La jeune Bernoise*) tout pénétrés de tendresse et de grâce légère.

On voit déjà, par ce bref aperçu, combien fut varié le talent de l'artiste dont M. Maurice Jeanneret, dans sa vivante évocation, rapporte l'histoire, étrangement sectionnée, pourrait-on dire, entre la joie et la douleur, entre l'enchantement d'une vie épanouie dans le succès et la plus cruelle chute terminant cette vie. « Ce fut une enfant heureuse et choyée », dit le biographe après avoir rappelé la naissance de Blanche Berthoud à Interlaken, le 2 février 1864. Et il conclut: « Son

martyre prit fin le 21 mai 1938 ».

Que se passa-t-il? Quelle tragique aventure détournait le cours d'une existence si nettement orientée vers le bonheur?

Des trois filles du peintre Berthoud, Blanche, la cadette, fut la seule qui hérita du talent de ce père délicieux, sans cesse préoccupé du bien-être



Cliché La Baconnière

Bl. Berthoud, fillette

de sa famille. C'est ainsi qu'il avait travaillé avec ardeur pour acquérir la jolie propriété des Alysamps, « sise à Neuchâtel, au lieu dit Trois-Portes, c'est-à-dire sur le coteau en question... au milieu

des vignes qui descendaient alors jusqu'au lac. » Mais l'on se souvient que l'artiste fut enlevé prématurément à l'affection des siens. Ce fut alors que sa femme, énergique autant que maternelle, encouragea le projet de la débutante — brillante élève de l'Ecole industrielle, de parachever ses études à Paris.

Grâce à l'appui des amis de son père, Blanche eut la chance d'échapper aux difficiles débuts qui, trop souvent, retardent l'éclosion d'une carrière artistique. Son charme personnel aidant, elle devint très vite la favorite de l'atelier Julian. Après deux mois de séjour à Paris seulement, une première toile fut acceptée au Salon. Cette « époque parisienne » montre Blanche Berthoud surtout peintre de figures et de portraits. Cependant, c'est comme « peintre de l'Alpe » que son souvenir subsistera. Peut-être est-ce du décor grandiose qui encadra ses jeux d'enfant qui lui vint cet amour intense et cette compréhension des hautes cimes de son pays. Elle excelle dans leur peinture altière et franche. Plus tard de beaux voyages, en Corse et en Italie, élargiront le champ de son inspiration. Ses succès d'artiste sont nombreux, mais sans exclure ceux de la belle jeune femme qu'elle est, en dépit d'une santé qu'on juge fragile. Sa taille élancée, son visage finement modelé, ses étranges yeux noirs, « doux et profonds comme une nuit étoilée », ne sauraient passer inaperçus non plus que son caractère aimable, enjoué, bienveillant. « Entre artistes elle voudrait que cessent noises et brouilles ». Dans le cercle de famille, sa présence, toujours bienvenue répand la bonne entente. Ses petits neveux l'appellent « Tante Amour ».

Hélas, ce doux nom, transposé sur le plan des réalités, marquera son destin de la plus cruelle

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National

Aide aux mobilisés, à leurs familles, à la Croix-Rouge

(Collecte de 1940)

Chèques postaux III. 3519, Berne



pays, ont été établies. Les dossiers de police ont fourni environ la moitié des renseignements, les fiches des hôpitaux et les dossiers des associations de secours l'autre moitié. Il est donc possible de la sorte, et malgré la diversité des méthodes employées, la variété aussi des conditions économiques et géographiques de tant de pays, de répondre d'une façon générale aux questions qui, forcément, se posent parmi les premières dès que l'on aborde le complexe et vaste problème des causes de la prostitution.

Et d'abord, y a-t-il plus de prostituées mineures que mineures ? Un point sur l'importance duquel il est inutile d'insister pour tous ceux qui se préoccupent des mesures de relèvement et de rééducation, forcément diverses suivant l'âge de celles qui en sont l'objet. Or, pour l'ensemble des réponses reçues au questionnaire de la S. d. N., les mineures — moins de 21 ans — ne forment que le 10,6 % de la totalité, les catégories d'âge les plus nombreuses étant celle de 21 à 25 ans (35,6 %) et de 26 à 30 ans (27,6 %). Le pourcentage pour la catégorie au-dessus de 40 ans est faible: 5,5 %. Cette proportion se retrouve à peu près analogue pour un certain nombre de pays considérés séparément, alors que pour d'autres, la Roumanie par exemple, le tiers des fiches fournies par le gouvernement se rapportait à des prostituées mineures, et que, pour la Grande-Bretagne, près de 10 % des femmes enquêtées avait dépassé la quarantaine.

Si les réponses au questionnaire de la S. d. N. n'apportent pas de lumière sur la proportion des prostituées étrangères dans un pays donné, puisque les enquêteurs avaient été invités à s'occuper spécialement des cas de leurs compatriotes, elles fournissent d'autre part des détails extrêmement intéressants sur l'état-civil de ces femmes. Et la première constatation à faire est que la proportion de femmes mariées est forte: le tiers environ de l'ensemble des fiches, et plus même pour certains pays étudiés pour eux-mêmes (Belgique, Canada, Danemark, Angleterre, etc.). De ce nombre, une forte proportion (Etats-Unis, France, Belgique) s'est mariée très jeune: 19, 18, 16 ans et même plus tôt (aux Indes notamment), et une plus forte proportion encore a fait un mariage malheureux. Voici par exemple les huit cas cités par des commissaires de police du Var (France):

Une femme quitta sa famille en se mariant à 20 ans. Son mari l'abandonna quatre ans après, la laissant avec deux enfants. Ne pouvant trouver du travail, elle entra dans une maison de tolérance à Toulon pour entretenir ses enfants. — La deuxième qui s'est mariée à 18 ans fut abandonnée trois ans plus tard avec deux enfants en bas âge. — La troisième se querrelait avec son mari et le

quitta; la quatrième, mariée à 17 ans fut abandonnée par son mari à l'âge de 20 ans; la cinquième fut abandonnée par son mari, la sixième se sauva avec un amant, la septième divorça, la huitième quitta son mari après deux ans de mariage.

Et ce ne sont pas là des cas exceptionnels, quoique, évidemment, il faudrait pouvoir aussi, pour déduire des conclusions tout à fait objectives, établir en regard de ces constatations le nombre de mariages qui ont été le salut de celles qui échappent ainsi à ce que le rapport de la S. d. N. appelle « le troupeau sans cesse changeant des prostituées ». On ne sera pas étonné de trouver dans ces statistiques le cas de l'Inde, où, bien davantage encore que dans les pays d'Occident, la prostitution est la conséquence directe d'un mariage malheureux, ou même seulement du veuvage — persistance de la tradition interdisant aux veuves de se remarier. Il est enfin intéressant de relever, d'après les fiches américaines, belges et françaises notamment, que la plupart des femmes ne sont devenues des prostituées qu'après la ruine de leur vie conjugale, le nombre de celles qui ont mené une vie dissolue avant le mariage étant proportionnellement plus faible.

L'on a souvent dit et répété qu'une naissance illégitime constituait la première étape vers la prostitution: il pouvait en être ainsi autrefois, mais heureusement maintenant l'évolution de l'opinion publique et de la législation, comme le prouvent nos fiches: sur neuf des cas on a considérablement modifié cette situation, comme le prouvent nos fiches: sur neuf des quinze pays qui ont été enquêtés sur ce point, le pourcentage des prostituées de naissance illégitime n'est guère que de 7 %, et est même plus faible encore pour certains pays, si pour d'autres (Indes, Turquie, Roumanie) il dépasse ce chiffre. Mais en revanche, si le fait d'être un enfant illégitime ne paraît pas jouer un rôle important, il en est autrement du fait d'être une mère illégitime, car une proportion, qui va jusqu'au tiers des fiches établies, indique que ces femmes ont eu des enfants avant de devenir des prostituées. Voici un cas assez typique (fiche lyonnaise):

...travaillait dans une usine de 13 à 16 ans. A un ami dont elle a un enfant qu'elle place en nourrice après l'abandon de son ami. Continue à travailler régulièrement dans différentes usines jusqu'au moment de la crise qui la met au chômage. Dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de son enfant, est naturellement dirigée vers la prostitution.

Deux tiers des femmes mentionnées sur l'ensemble des listes sont considérées comme d'une intelligence, soit moyenne, soit au-dessus de la normale, ceci à l'encontre de la théorie assez répandue d'après laquelle toute prosti-

tion d'un chef d'œuvre: le *Broithorn*. Cependant la double lutte que soutient Blanche — durement meurtrie dans sa foi conjugale — l'épuise. Quand son mari cesse d'être loyal et que le divorce s'impose, le coup l'atteint plus loin que le cœur, dans sa raison même, au profond de cette intelligence supérieure, qui semblait invincible...

Le pire fut que Blanche Berthoud eut d'abord conscience de ses accès d'inconscience. Tantôt retirée au Mûrier, à St-Basile, tantôt errant d'hôtel en hôtel, comme pour échapper aux tranches qui l'obsédaient, elle éleva autour d'elle, de peur de se trahir, une forteresse de solitude. Encore une fois, elle crut que l'art la délivrerait. Mais son esprit n'obéissait plus. Ses procédés habituels avaient sombré dans l'horrible désarroi. C'est la période de la douleur. « Chaque toile fut désormais un poème humain... Les œuvres des dix dernières années de lucidité de l'artiste, dans leurs dimensions modestes, dit Maurice Jeanneret, sont plus éminemment coloristes, plus riches de substance, plus féminines et elles ont une signification humaine que leur confère la lutte vaillamment soutenue contre le regret, l'angoisse et le désespoir ».

Et ce fut l'insondable désert mental où nul ne peut pénétrer...

Mais au-dessus de cette ombre demeure le noble et lumineux souvenir d'un artiste de race qui fut aussi, en sa vie privée, une femme de la plus haute valeur morale.

Renée Gos.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

tuée serait plus ou moins une déficiente mentale. Il est certain qu'il faut d'abord s'entendre sur la signification de ce terme, ce que le questionnaire de la S. d. N. a d'ailleurs fait en adoptant une série-type de qualificatifs; il est certain aussi que les évaluations varient forcément selon les enquêteurs et les conditions dans lesquelles ils travaillent: on note, par exemple, que des femmes se trouvant dans des asiles et même en prison, ou ont pu être plus longuement interrogées, ou sont bien connues des assistants sociales; et qu'il a, par conséquent, été possible de mieux se rendre compte de leur niveau de développement intellectuel que lors d'un bref interrogatoire mené par un policier devant lequel elles ne se sentent pas à l'aise. Aux Etats-Unis, où l'on a procédé à des tests d'intelligence très poussés, 17 femmes sur 50 ont été jugées d'intelligence moyenne ou supérieure, 9 obtuses, 13 faibles d'esprit et 11 constituaient des cas-limites. La réponse pour la Suisse indique les proportions suivantes: 12 %, intelligence supérieure, 25 %, intelligence normale, 46 %, bornées, 15 %, faibles d'esprit. — Nombre de détails intéressants sur le caractère et la psychologie des femmes sont encore fournis par ces fiches: beaucoup sont, ou bien nerveuses et excitables, ou bien faibles, irrésolues, tourmentées, ou encore paresseuses et indolentes (le Dr. Kemp (Danemark) évalue ces dernières au cinquième de toutes celles dont il a examiné le cas). D'autres aussi sont violentes, insolentes, irascibles; une forte proportion rejette toute discipline et se laisse séduire par le mirage d'une vie d'aventures. Enfin, l'alcoolisme et la toxicomanie jouent aussi leur rôle: 14 % des femmes figurant sur les fiches britanniques ont été arrêtées pour ivrognerie, un tiers de celle enquêtées aux Etats-Unis boivent, et un quart font usage de stupéfiants.

(A suivre)

E. Gd.

VARIÉTÉ

Une bibliothèque pour enfants à Venise

Une bibliothèque pour enfants existe à Venise depuis 1926. Portant le nom de sa fondatrice, Maria Pezzé Pascolato, morte depuis lors, elle est soutenue matériellement et moralement par le Fascio féminin et dirigée par la Doctoresse Bice Tedeschi Pasquali, assistée d'une bibliothécaire. Installée à la Place Saint-Marc, où des salles ont été mises à sa disposition dans la vaste bibliothèque marcenne du Palais Royal, elle est ouverte tous les après-midis, sauf le samedi et le dimanche, et l'admission des lecteurs est gratuite.

Cette bibliothèque, qui possède environ 2.000 volumes, se compose d'une antichambre, d'un vestiaire pour les garçons et d'un vestiaire pour les filles, d'une salle pour la direction et de deux salles de lecture. Les rayons de livres sont ouverts et placés assez bas pour que les enfants puissent choisir sans les toucher les livres qui leur plaisent le mieux. Le mobilier est simple, élégant, harmonieux et pratique. Il est adapté à la taille des enfants, qui peuvent s'asseoir au nombre de quatre à cinq autour des tables. Des statuettes ornent ici et là les rayons; aux murs, des portraits d'enfants.

Le choix des livres est fait avec le plus grand soin. Il est tenu compte en premier lieu de l'aspect extérieur: format, couverture, reliure, caractères typographiques, illustrations, couleurs, décorations, etc. Mais il va sans dire qu'après la forme, c'est la matière du livre qui retient toute l'attention des examinateurs. La bibliothèque dispose de fiches constituant un catalogue raisonné des œuvres existantes. Outre les indications bibliographiques habituelles relatives au livre en question, la fiche contient les réponses à un questionnaire détaillé qui permet de s'orienter très vite. On trouve aussi, pour les tout petits, des livres-jouets, aux illustrations et aux couleurs attrayantes. Enfin, des collections de coupures de journaux et d'images variées constituent une sorte d'exposition documentaire des œuvres et des entreprises du pays.

Sous les auspices de la bibliothèque ont lieu des concours de lecture entre les enfants, des cours de lecture expressive et de déclamation, des cours de littérature enfantine, etc.

De petites bibliothèques portatives sont destinées aux enfants des colonies maritimes, monta-

Nouvelles de féministes étrangères

Nous sommes heureuses de pouvoir donner à celles de nos lectrices qui l'ont connue dans des Congrès internationaux des nouvelles de M^{me} Milena Rudnycka, présidente de l'Alliance des Femmes ukrainiennes. Après d'innombrables difficultés, après avoir été emprisonnée par les autorités polonaises, puis par les autorités bolchévistes, après avoir été gravement malade en prison, M^{me} Rudnycka a pu arriver à Cracovie, d'où elle espère pouvoir rejoindre aux Etats-Unis ses nombreux compatriotes installés outre-Atlantique. Son Association déjà dissoute une fois en 1938 puis autorisée à nouveau par le gouvernement polonais, a été définitivement supprimée par l'U. R. S. S.

Hélas ! que d'efforts perdus, que d'activités réduites à néant ! et quelle tristesse, lorsqu'on feuillette des relations de réunions remontant à quelques années à peine, de constater combien, parmi celles qui y avaient pris une part active, sont maintenant immobilisées par la captivité, l'oppression étrangère ou l'exil !...



Cliché Mouvement Féministe.

M^{me} RUDNYCKA

gneuses ou fluviales, qui n'ont pas l'avantage de pouvoir se rendre à la bibliothèque. Ce sont des boîtes qui contiennent un certain nombre de livres réservés exclusivement à ces enfants.

Comment les enfants doivent-ils se conduire dans la bibliothèque ? Chacun d'eux, après avoir déposé son chapeau et son manteau au vestiaire, se lave les mains. C'est une règle inflexible de la bibliothèque, règle d'hygiène et d'éducation, qui enseigne le respect du livre. Ceux qui ont commencé la lecture d'un livre, entrés sur la pointe des pieds et ayant salué la bibliothécaire, retrouvent le volume mis à part pour eux et où un signet offert par la bibliothèque indique la page où ils se sont interrompus. Sur ce signet se trouve inscrit: « Ne lèche pas son doigt pour tourner les pages. C'est une habitude malpropre et dangereuse, contraire à l'hygiène et à la bonne éducation ».

Avec les plus petits, il convient souvent de s'asseoir à côté d'eux et de leur expliquer brièvement la fable ou la nouvelle qu'ils se proposent de lire. Il est même parfois nécessaire de lire avec eux le commencement de l'histoire afin de leur donner l'envie de connaître la suite. La bibliothécaire s'entretient avec les plus grands, s'informe de la classe qu'ils suivent et du genre d'études qu'ils préfèrent, et il n'est pas rare que tout en causant, les enfants expriment leur opinion sur tel ou tel livre déjà lu. Un autre moyen de connaître leurs goûts et leurs préférences est la petite « boîte aux lettres », recueillant les billets où les enfants expriment leur jugement sur les livres lus et font des propositions pour de nouvelles acquisitions.

L'affluence est parfois si nombreuse, surtout en hiver, qu'il est nécessaire d'établir une rotation pour accueillir à leur tour tous ceux qui, dans l'antichambre et dans le hall, attendent de pouvoir occuper les cinquante places environ dont dispose les salles de lectures.

(Communiqué par le Bureau International d'Education (Genève).)



Cliché La Baconnière

Une nièce de l'artiste: sanguine

empreinte. Devenue « châteline de Vaumarcus » par son mariage avec Louis Pernod fils, « beau cavalier et enfant gâté de la fortune », elle connaît l'amère tristesse de l'abandon. Sa santé s'est tout à coup gravement altérée. Elle vit en recluse. Mais son âme est encore en fleurs. La voici conseillère et bienfaitrice des villageoises qui l'adoorent; elle reste l'amie généreuse des artistes.

Après deux ans de souffrances, elle reprend ses pinces. Le peintre arrache à la femme ses dernières forces, ultime effort qui permet la réalisa-

LYCEUM, 1, RUE DES CHAUDRONNIERS

Mercredi 21 février 1940, à 17 h. 30

NOTRE NEUTRALITÉ

Conférence publique et gratuite
par M. Georges WAGNIÈRE, ancien ministre à Rome

sous les auspices de l'

Association féminine d'éducation nationale
Association genevoise de Femmes universitaires
Association genevoise pour le Suffrage féminin
Section sociale du Lyceum
Union des Femmes